359

ST. LOUIS UNIVERSITY LIBRARIES
School of Divinity Library
St. Louis, Missouri 63108

DOES NOT CIRCULATE

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE

DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE (7e Série)

DOES NOT CIRCULATE

L'AMI DU CLERGÉ

000

REVUE

DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

BX
802
.A442
t.70
1960

TOME SOIXANTE-DIXIÈME

(JANVIER à DECEMBRE 1960)

ST. LOUIS UNIVERSITY LIBRARIES

LIBRARY
ST. MARY'S COLLEGE
ST. MARYS, KANSAS

LANGRES

Imprimerie de l'AMI DU CLERGE, 4, rue Claude -Gillot

MCMLX

V.70
1960
67183

L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

70e ANNEE (7e SÉRIE)
N° 1. — 7 Janvier 1960

Pour une année apostolique

Dans son encyclique *Princeps Pastorum* sur les Missions, S. S. Jean XXIII, reprenant des paroles de S. Jean Chrysostome, trace le portrait de l'apôtre chrétien : — « Tout chrétien doit être convaincu de son devoir fondamental et primordial d'être témoin de la vérité à laquelle il croit et de la grâce qu'il a transformé. « Le Christ nous a laissés sur la terre pour que nous devenions phares qui illuminent, docteurs qui enseignent ; pour que nous accomplissions notre rôle de levain ; pour que nous nous comportions comme des anges parmi les hommes ; pour que nous soyons des adultes parmi les enfants, des hommes spirituels parmi les charnels afin de les gagner ; pour que nous soyons des semences et que nous portions de nombreux fruits. Il ne serait même pas nécessaire d'exposer la doctrine si notre vie était suffisamment rayonnante ; pas nécessaire non plus de recourir à la parole si nos œuvres portaient témoignages. Il n'y aurait plus de païens si nous nous comportions en vrais chrétiens » (*Hom.* x sur I *Tim.*). »

Portrait du chrétien ou portrait du prêtre ? A l'évidence, il est difficile de trouver un plus magnifique programme de vie sacerdotale. Aussi, en ce début d'une nouvelle année qui verra l'évocation d'un saint prêtre dont les œuvres portèrent un témoignage encore plus efficace que ses paroles, le grand apôtre de la charité, S. Vincent de Paul, nous ne croyons pas trouver formule plus parfaite pour exprimer nos vœux à tous nos lecteurs, à tous nos confrères.

Dans la mesure où nous les réaliserons, nous serons des ouvriers de l'Unité, qui est le désir du Seigneur et l'une des intentions primordiales du Saint-Père, en particulier, pour emprunter encore des paroles du Pape aux censeurs ecclésiastiques, de cette unité « qui provient de l'inviolable sainteté de la religion qu'il faut défendre contre toutes les modes qui changent avec le temps et contre toutes les fluctuations et les instabilités de la pensée », et qui « garantie d'ordre et de sécurité, communique en même temps une force merveilleuse et invincible à nos entreprises. »

F.-M. CATHERINET. R. DESVOYES.

Langres, 6 janvier 1960.

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Vie et survie de Didyme l'Aveugle. — II. Les pays sous-développés. — III. Un temple de la Fraternité à Bobbio. — IV. Les rayons cosmiques. — V. Le Concile du Vatican. — VI. Les révélations du fils de Bazaine. — VII. L'Université chinoise de Formose. — VIII. Revenons au Tchad. — IX. Montée de l'Eglise dans l'Est nigérien. — X. De la prise de Rome à la béatification. — XI. L'héritage de don Luigi Sturzo. — XII. La Civilisation des Steppes.

I
Vie et survie de Didyme l'Aveugle

C'est dans une revue au titre quelque peu énigmatique : *Les Mardis de Dar-el-Salam*, que nous allons prendre un article du R. P. Louis Doutreleau, sur *Didyme l'Aveugle.* Le n° de la Revue est simplement celui de l'année : 1959.

Didyme l'Aveugle a traversé, avec les siècles, bien des alternatives de gloire, d'oubli, d'estime, d'indifférence, et enfin d'intérêt. Il semble qu'il soit mort à Alexandrie en 398, fort âgé. Il pouvait passer pour un géant des Lettres chrétiennes, car il avait non pas écrit — étant aveugle — mais dicté un très grand nombre d'ouvrages. Il avait surtout commenté inlassablement les Ecritures. Et même quand il fut tenu pour suspect, on lui emprunta ou plutôt on le pilla beaucoup.

Pourquoi suspect ? Parce qu'il lui arriva la pire des mésaventures, celle d'être impliqué dans l'origénisme, de se trouver ainsi mêlé aux querelles retentissantes qui mirent aux prises saint Jérôme et son ex-ami Rufin d'Aquilée. C'était saint Epiphane, grand « dénicheur d'hérésies », qui l'avait mis en cause. Didyme se trouva donc associé à toutes les réprobations qui allaient peser sur Origène. On lui reprocha ainsi d'avoir soutenu et la préexistence des âmes, et le salut final des démons et des damnés, et l'existence de mondes intermédiaires, à la manière des « éons » gnostiques. A vrai dire, nous sommes moins sûrs actuellement du bien-fondé de ces reproches que nos lointains ancêtres dans la foi, mais ils avaient bien des documents qui nous font défaut. On peut admettre que Jérôme n'avait pas totalement tort en dénonçant Didyme. Un bon nombre de Conciles, à partir de celui de 553, à Constantinople, vinrent frapper l'origénisme. Durant de longs siècles, c'en fut fait de la réputation de Didyme. On trouvait cependant de lui des textes intéressants dans les « chaînes »

exégétiques, mais en somme peu de chose. En 1758, cependant, voilà qu'on découvre un *Traité de la Trinité* qu'on lui attribue. Le P. Doutreleau est convaincu, du reste, que l'attribution est fausse, mais cela n'empêcha pas Didyme de revenir quelque peu à la lumière. En 1910, le très érudit chanoine G. Bardy lui consacre une thèse remarquée. Pendant 40 ans, Bardy restera le spécialiste de Didyme.

Si son livre n'est plus à jour actuellement, c'est en raison des découvertes de Toura, en 1946. De quoi s'agit-il donc ? Le P. Doutreleau a voulu, au début de 1958, se rendre sur les lieux. Il a exploré le Gebel Toura, et il y a cherché les restes d'un monastère qui exista en cet endroit, le Deir el Koseir, ou monastère de St-Arsène. Ce n'est pas, nous dit-il, une expédition de tout repos. On se trouve dans des terrains militaires en expansion, il faut grimper dans des carrières, éviter des barrages, franchir des passes difficiles, se hisser parfois avec des cordes. On arrive au sommet d'une falaise, sur un terre-plein couvert de ruines. On a vue au loin sur le Nil, et même sur Le Caire. Du couvent il ne reste absolument que des pierres entassées. Il semble qu'il ait été ruiné par un envahisseur nommé al-Hakim, au cours de l'année 1010. Mais on devine que, pendant que la soldatesque brûlait et pillait, un moine, ayant hâtivement rempli un couffin des manuscrits les plus précieux du monastère, se faufilait par un sentier qu'on peut suivre, car il descend vers Toura, et il devait être suivi quotidiennement par la mule qui montait de l'eau au couvent. Tout le long de ce chemin, il y avait des ermitages où vivaient des solitaires et dont il reste des traces, parmi les rochers de la descente. Au bas de celle-ci se trouvaient des grottes. C'est dans celle qui est actuellement numérotée 35, que le moine déposa son précieux fardeau, mettant ainsi à l'abri des trésors qui n'étaient autre chose que des ouvrages d'Origène et de Didyme. Dans cette grotte, merveilleusement sèche, les manuscrits ont dormi près de 1000 ans, recouverts d'une abondante couche de poussière et de gravillons. Il a fallu que le gouvernement égyptien, à une date récente, veuille faire de la grotte un dépôt de munitions, pour que, pendant la dernière guerre, la pioche des ouvriers vienne réveiller Didyme.

L'ensemble des papyrus qu'on a retrouvés dans la grotte 35 atteint 2.500 pages. Tout compte fait, le P. Doutreleau, procédant à ce qu'il appelle pittoresquement « l'époussetage final », se demande ce qu'il nous reste, actuellement, en fait de textes authentiques de Didyme l'Aveugle. Et il énumère : 1° Le Traité contre les Manichéens ; 2° Les Commentaires sur les Epîtres catholiques ; 3° Les fragments d'*In Psalmos* et autres commentaires ; 4° Le Traité du Saint-Esprit ; 5° Les deux livres contre Eunome, — tout cela constituant ce qu'on possédait avant les trouvailles de Toura, tout cela comportant, du reste, des doutes ou des réserves, ou enfin des regrets en raison des lacunes de nos manuscrits. Les papyrus de Toura ajoutent à cette liste trois grands commentaires de Didyme : *sur la Genèse, sur Zacharie, sur Job*. Il y a aussi deux commentaires moins sûrs, qui concernent les *Psaumes* et l'*Ecclésiaste*. Tous ces papyrus sont au musée du Caire, où ils attendent que les érudits viennent les déchiffrer. Là au moins, nous avons des textes complets et authentiques, que les manuscrits du Moyen Age n'ont pas eu l'occasion d'altérer en nous les transmettant. Ils remontent au VII^e^ siècle, peut-être même au VI^e^, c'est-à-dire à 200 ans au plus après le temps de leur rédaction sous la dictée de Didyme. Rares sont les auteurs antiques dont les copies manuscrites sont aussi proches de leurs origines.

Didyme peut donc, à ce point de vue, passer pour un auteur chanceux. Mais si on lui enlève le *De Trinitate*, qui lui fut attribué avec un peu de précipitation par les frères Mingarelli au XVIII^e^ siècle, et que le P. Doutreleau lui refuse pour des raisons qui semblent péremptoires, il faut le considérer d'une manière un peu différente de ce qu'on disait de lui jusqu'à présent.

Ce bref aperçu que nous donnons de l'article très étendu du P. Doutreleau — p. 35 à 92 de la Revue indiquée — suffira, nous l'espérons, à révéler tout l'intérêt de son étude, à laquelle nous renvoyons pour plus ample information.

II

Les pays sous-développés

C'est constamment que l'on nous parle des pays « sous-développés ». Il arrive même que l'on déplore les sommes immenses qui sont dépensées pour aller dans la Lune, alors que notre Terre est encore si mal organisée et qu'il s'y trouve tant de gens qui ne mangent pas à leur faim. Dans l'*Osservatore della Domenica* du 8 novembre 1959, un article signé Fiorentino Archidiacono, s'intitule : « *Deux Personnes sur trois ont faim* ». Sur une population globale de 2.800 millions d'habitants, on estime à 1.700 millions ceux qui méritent le nom de sous-développés.

On divise les pays de ce nom en quatre groupes : 1° ceux dans lesquels le revenu annuel par tête est inférieur à 100 dollars ; 2° ceux qui ont un revenu situé entre 100 et 200 dollars ; 3° ceux qui se trouvent entre 200 et 300 ; 4° ceux qui ont un revenu entre 300 et 400 dollars.

A titre informatif, disons tout de suite que l'Italie est classée à 500 dollars par tête et par an, l'Allemagne fédérale, à 800 dollars, la France à 1.200 dollars.

Si nous revenons aux quatre catégories de pays sous-développés, nous trouvons dans la plus inférieure — au-dessous de 100 dollars, — d'immenses régions telles que la Chine et l'Inde, la première avec 600 millions d'habitants, la seconde avec 400 millions. Mais il y faut mettre encore 200 millions d'Asiatiques, Birmanie, Indonésie, Malacca, îles du Pacifique ; 150 millions de paysans pauvres et d'Indiens de l'Amérique du sud ; 100 millions de nomades arabes, etc. Les pays les plus pauvres de tous seraient les suivants : la Libye avec 36 dollars par habitant, l'Ethiopie avec 40, la Birmanie avec 46.

Dans la seconde catégorie — de 100 à 200 dollars — on situe le Brésil, le Portugal, le Mexique, la Yougoslavie ; dans la troisième catégorie — de 200 à 300 dollars — viennent la Grèce et l'Es-

pagne ; et dans la quatrième : de 300 à 400 dollars, l'Argentine.

Ce qui indique la gravité de la question, c'est que la moyenne de la vie est fonction de la moyenne des revenus. Dans les pays sous-développés, comme en Europe il y a un siècle, la moyenne de la vie oscille encore entre 30 et 50 ans, alors que dans les pays européens en général, elle approche actuellement de 70 ans.

On ne peut dire que les pays plus favorisés n'aient pas eu le bon esprit de venir en aide aux pays moins fortunés. On estime à 3 milliards de dollars par an le montant de l'aide qui est apportée par les premiers aux seconds. Les U.S.A. à eux seuls donnent 2 milliards de dollars, et l'autre milliard est donné par l'Angleterre et la France. Mais la majeure partie des secours ainsi accordés va aux mesures médico-hygiéniques, en sorte que la mortalité infantile, notamment, a diminué dans des proportions énormes en pays sous-développés. De la sorte, il en est résulté une augmentation de la population, dans ces mêmes pays — en Chine en particulier — qui n'a pas été compensée par un accroissement parallèle des moyens de vivre, ni des ressources provenant d'une industrialisation suffisante, en sorte que le revenu par tête d'habitant, continue à baisser plutôt qu'à augmenter. En fait, pour subvenir à peu près aux besoins de l'humanité sous-développée, ce n'est pas une aide de 3 milliards de dollars qu'il faudrait par an, mais un minimum de 10 ou 12 milliards. Ce chiffre paraît immense, mais il ne correspond cependant qu'à environ 1 % du revenu global des pays industrialisés. Ce qui est sûr, c'est que, chaque semaine, il vient au monde environ un million d'enfants dont les 2/3 sont déshérités et n'auront pas de quoi se nourrir !

En résumé : 1.200 millions d'Asiatiques ; 150 millions d'Indiens sud-américains ; 100 millions d'Africains, ont besoin du secours des peuples plus abondamment fournis des biens d'ici-bas. L'argent qu'on dépense pour aller dans la Lune trouverait à se placer ailleurs.

III

Un temple de la Fraternité à Bobbio

Cette même fraternité que nous venons d'évoquer nous en retrouvons l'idée dans un article de N. M. Lugaro, que publie l'*Osservatore della Domenica* du 25 octobre, sous le titre : *Les signes de la haine changés en signes de fraternité.*

Deux hommes ici sont à l'œuvre ensemble. L'un est Annibal del Mare, un journaliste qui, de Milan où il écrit, donne des nouvelles du pays à tous les Italiens répandus dans tout l'univers et qui restent si profondément attachés à la mère-patrie. L'autre est son ami don Adamo Accosa, curé de Cella di Varzi, qui est en train d'élever dans sa paroisse un temple de la Fraternité, qui sera l'église paroissiale, mais aussi un témoignage et un gage de l'amour entre les peuples. Annibal del Mare a alerté ses correspondants de toutes les parties du monde. On lui envoie des pierres qui ont une signification particulière dans le pays qui les envoie et qui sont destinées à entrer dans la construction du nouveau temple. Une gravure de l'article nous montre le journaliste présentant au curé deux blocs qu'il vient de recevoir de la République de Panama. L'un de ces blocs est une traverse de bois extrêmement dur, du bois de Guaïacan, qui a fait partie de la première voie ferrée qui a uni l'Atlantique et le Pacifique en 1850. Le second est une pierre du mur de l'antique cathédrale de Panama, détruite par le bombardement du pirate Morgan, en 1671. Cette pierre a été retirée des ruines de cette cathédrale.

Mais où se trouve donc le temple de la Fraternité ? Dans un village formé de quelques maisons, à 700 mètres d'altitude, aux limites des provinces d'Alexandrie et de Pavie. Le nom officiel du village est Cella-di-Bobbio, mais le centre le plus important du voisinage est Varzi, distant de 9 km. Le village n'a ni poste ni téléphone. Il est perdu dans les collines boisées, dans un site imposant et silencieux. Il y eut jadis, en ce lieu, un monastère célèbre, celui de Bobbio, fondé par saint Colomban, où ce saint mourut en 615.

Il en restait, jusqu'à ces dernières années, des ruines imposantes et l'église du village en était toute proche. Mais un glissement de terrain, causé par les effroyables inondations de 1951, a tout emporté. Le curé se vit réduit, durant un temps, à faire les fonctions religieuses dans une chapelle si petite que les assistants devaient se tenir debout au dehors.

Pendant la dernière guerre, don Adamo Accosa était aumônier militaire. De ce chef, il reçut bien des confidences, recueillit bien des aspirations. C'est ce qui lui donna l'idée de faire quelque chose, à sa mesure, pour attester le désir de paix et de fraternité parmi les hommes. Il forma donc le projet de reconstruire son église, mais en en faisant un centre consacré à tous les saints, et qui pourrait servir, aux pèlerins qui y viendraient prier, de haut-lieu de la fraternité humaine. La nouvelle église a été inaugurée l'an dernier, en présence d'un millier de personnes, sous la présidence du représentant de l'archevêque de Tortone, dont dépend le village.

Quand on entre dans l'église, qui est à la fois majestueuse et nue, on lit l'inscription suivante, qui fut d'abord dressée au-dessus de la porte, lors de la pose de la première pierre :

> « En ce lieu où jadis — les vallées et les cimes montagneuses — faisaient écho vers le ciel — aux prières des moines antiques — aujourd'hui, — à l'heure grave qui se lève, — des frères de diverses patries — solennellement posent — la première pierre — don de la catholique France — afin que le temple relevé — en symbole et gage de fraternité entre les peuples — rassemble encore — les habitants des monts — pour implorer la concorde — pour un monde divisé — la paix, la paix, la paix ! »

Comme on vient de le voir, la première pierre venait de France. Elle est encore visible derrière l'autel et porte la date du 7 septembre 1952. Le long des murs, à l'intérieur, s'alignent les drapeaux de 70 nations. L'autel majeur est fait en partie de plaques venant du fameux Dôme de Milan qui ont été données par la vénérable Fabrique, et en partie de plaques provenant de l'ancienne église de Cella. La balustrade en bois est composée de plaquettes, recouvertes de verre et

contenant du sable de la plupart des grands fleuves : la Tamise, le Tage, le Niger, le Saint-Laurent, le Congo, la Seine, la Marne, et de bien d'autres encore.

Il y a dans l'église des fragments ayant appartenu aux plus belles églises du monde : celle de Messine, détruite par un tremblement de terre, une colonne de la cathédrale de Reims frappée par la Guerre de 1914-18, des morceaux de la Porte Sainte de la Basilique vaticane, un fragment de la Basilique de Lisieux, un autre de la cathédrale de Nuremberg, un du monastère de Bobbio, un du campanile de Giotto qu'une canonade avait détaché au cours de la dernière guerre. Citons encore des envois des cathédrales d'Aix-la-Chapelle et de Saint-Etienne à Vienne, des fragments du couvent du Mont-Cassin, des églises de Dresde et de Berlin, de la cathédrale de Cologne, de la cathédrale évangélique-luthérienne de Lübeck, un bas-relief du pont de Pavie, des pierres noircies provenant d'Hiroshima et de Nagasaki, et portant les traces des atroces bombardements atomiques. Le petit crucifix qui domine l'autel a été fait par des soldats autrichiens dans une tranchée du Carso, durant la première Guerre mondiale. Sur un flanc de l'autel, sont enfermées dans des flacons appropriés des gouttes d'eau provenant des mers, dans les lieux où furent livrées des batailles célèbres : Salamine, Milazzo, Lépante, Trafalgar, etc... De l'autre côté, se trouvent des souvenirs rappelant les batailles terrestres. Le tabernacle est creusé dans l'ogive d'un obus, donné par la marine militaire italienne. On s'est appliqué à faire de l'église un abrégé de l'histoire chrétienne. Tous les lieux illustrés par la présence du Christ sont représentés. Toutefois un morceau de bois d'olivier de Gethsémani n'est jamais arrivé, en raison des troubles du Moyen Orient.

On ne saurait énumérer par le menu tous les fragments qui ont été réunis dans cette construction originale. On y voit jusqu'à la petite croix d'aumônier militaire du cardinal Spellmann pendant la Guerre. Dans la crypte, les souvenirs les plus émouvants ont été accumulés : lettres du front écrites par les soldats en guerre, réponses des mères, objets venant d'un peu partout. Il va sans dire que le sanctuaire de Lourdes n'a pas été oublié. Détail charmant, une inscription porte ces mots :

« Enfants, ne dérangez pas les hirondelles pendant qu'elles couvent : elles viennent des pays lointains et sont messagères de fraternité. »

On dirait qu'elles ont compris, car les hirondelles ont élu domicile sous le toit de la nouvelle église dès que cela leur a été possible.

Ce qui manque encore à ce temple, ce sont les cloches. Il n'y en a qu'une, placée provisoirement sur un tertre auprès de l'église. Le curé en voudrait cinq pour représenter les cinq continents.

A l'occasion de chaque fête nationale des nations qui ont coopéré à l'édification de ce temple, les paroissiens se réunissent pour prier pour leurs frères lointains. Le vent qui souffle sur les montagnes emporte les prières dans toutes les directions. Le vœu du bon curé est accompli. Il a construit le « temple de la fraternité ». Et le nom de Bobbio reprend son lustre, sous cette forme toute nouvelle.

IV

Les rayons cosmiques

Quand nous ouvrons une revue scientifique comme la *Scientific American* — numéro de novembre — nous y cherchons sans retard les dernières nouvelles de la recherche astronomique. C'est que l'astronomie contemporaine a le privilège de nous parler de l'œuvre divine, dans sa majestueuse grandeur, plus qu'aucune autre discipline scientifique. Nous ne saurions trop élargir notre vision du monde, parce qu'elle élargit, pour notre imagination, notre idée de Dieu. Voici donc un article intitulé au numéro indiqué : *Rayons cosmiques à grande énergie.*

L'auteur en est le physicien italien, devenu américain, Bruno Rossi. Un mot d'abord à son sujet. Il naquit à Venise en 1905 et fut étudiant aux Universités de Padoue et de Bologne. Il y prit son titre de docteur en 1937 et enseigna à Florence et Padoue, jusqu'au jour où le gouvernement de Mussolini l'obligea à émigrer, en 1938. Après une année au Danemark et en Angleterre, il passa aux U.S.A. et fut professeur assistant de physique à l'Université Cornell, de 1940 à 1946. Il fut du nombre des physiciens qui travaillèrent à Los Alamos pour la bombe atomique durant la guerre. Il est actuellement professeur de physique à l'Institut de Technologie du Massachusetts, depuis 1946 et on peut dire qu'il étudie les rayons cosmiques depuis 1930. C'est donc l'un des grands spécialistes de la question.

A chaque seconde, dit-il, près d'un milliard de milliards de particules de rayons cosmiques plongent de toutes les parties de l'espace dans l'atmosphère terrestre. Une majorité considérable d'entre ces rayons a autant d'énergie que les particules que peuvent produire nos plus puissants accélérateurs : plusieurs milliards d'électrons-volts. Notons que dans nos usages courants, une énergie de 80.000 à 100.000 électrons-volts est regardée comme énorme. Mais les rayons cosmiques sont dotés d'une énergie beaucoup plus grande. Et ces rayons sont très différents entre eux en ce qui concerne l'énergie. Il en est qui sont un milliard de fois plus forts que la moyenne. Les astro-physiciens sont spécialement intéressés par ces rayons de « grande énergie ». C'est par eux qu'on espère résoudre le difficile problème de l'origine des rayons cosmiques en général.

A première vue, il semble que cette origine soit facile à déceler. Un rayon lumineux, par exemple, nous indique facilement la source d'où il vient. La lumière se propage en ligne droite, en principe, sauf pour les distances les plus énormes. Il n'en est pas de même pour les rayons cosmiques.

Ces rayons sont, pour la plupart, des particules qu'on identifie à des noyaux d'hydrogène, ou protons, privés de leur électron unique ; mais il en est qui sont des noyaux plus lourds, pareillement privés de leurs électrons. Or, il se trouve que ces rayons sont arrêtés ou gênés dans leur trajet par les champs magnétiques qu'ils rencontrent en route.

Il est naturel que l'action qu'ils subissent dans les espaces interstellaires, en raison de ces champs magnétiques, soit d'autant plus efficace qu'ils sont eux-mêmes dotés d'une moindre énergie. Ils tourbillonnent donc ; leur parcours ressemble à une spirale. Cette spirale est d'autant plus resserrée qu'ils sont moins puissants. En sens inverse, les rayons de grande énergie se rapprochent de la ligne droite ou du moins la spirale qu'ils décrivent a un diamètre immense. Ceux qui arrivent à nous avec quelques milliards seulement d'électrons-volts, ont fait, avant de nous atteindre, de multiples détours en spirale, ce qui fait qu'ils ne nous livrent aucune indication sur leur source.

Tout au plus pouvons-nous être sûrs que certains de ces rayons viennent du soleil dans les temps de sa plus grande activité. Les autres arrivent de toutes les directions et en nombres égaux selon les directions. Mais cela ne veut pas dire que leurs sources soient distribuées dans le cosmos d'une manière uniforme.

Actuellement deux théories ont cours, en ce qui regarde la source des rayons cosmiques. Selon la première, ces rayons sont émis avec leur énergie propre par certains centres de notre galaxie, spécialement les *supernovæ*, ou étoiles en explosion. Selon cette hypothèse, lorsque les rayons sont de telle force que la spirale a une courbure supérieure à l'épaisseur de la galaxie — soit 1000 années-lumière — toutes les particules passant aux limites de la galaxie franchissent cette limite et se perdent dans les espaces inter-galactiques. Il est facile de calculer l'énergie nécessaire pour cela : elle oscille entre 100 millions de milliards d'électrons-volts et un milliard de milliards. Seules les particules dirigées vers notre terre pourront l'atteindre.

La seconde théorie est un peu différente. Elle a été formulée par l'illustre physicien Enrico Fermi, lui aussi émigré au temps de Mussolini, d'Italie en Amérique. Selon lui, les particules ne sont pas émises avec l'énergie que nous leur connaissons, mais elles sont *accélérées* en cours de route, alors qu'elles tournent autour de la galaxie. En quoi consiste le mécanisme de cette accélération ? Il est impossible de le dire. Mais on sait que les champs magnétiques dans l'espace interstellaire sont associés à des nuages mouvants d'hydrogène ionisé. Au cours de leurs déplacements, ces nuages entraînent avec eux les champs magnétiques de force et ce sont ces champs qui communiquent aux rayons cosmiques leur accélération. Quand elle atteint la vitesse critique indiquée plus haut (entre 100 millions et un milliard de milliards d'électrons-volts), la spirale décrite par les rayons cosmiques atteint une courbure qui dépasse l'épaisseur de la galaxie et ils vont se perdre dans les espaces intergalactiques. Il s'ensuit que l'on ne devrait pas pouvoir enregistrer de rayons cosmiques dépassant le chiffre critique indiqué.

C'est en partant de ces données que Bruno Rossi, auteur de cet article, a constitué un groupe de recherches à l'Institut de Technologie du Massachusetts. Ce groupe a établi des appareils détecteurs de rayons cosmiques. Ces rayons ont été captés et autant que possible mesurés. L'article donne des détails sur la constitution de ces détecteurs à base de plastique fluorescent.

La difficulté principale à vaincre est la suivante : les rayons cosmiques se brisent — heureusement pour nous — en atteignant notre atmosphère qu'ils contribuent à ioniser. Nous ne recevons donc que des rayons cosmiques secondaires et non primaires. On arrive cependant à distinguer les différentes sortes de rayons qui frappent notre atmosphère, par la disposition des rayons secondaires qui se propagent jusqu'à nous.

Or, les constatations faites par Bruno Rossi et ses collègues démentent totalement les prévisions que l'on pouvait faire d'après les deux hypothèses résumées ci-dessus. On a constaté, en effet, des particules d'une énergie notablement supérieure à celle que nous avons appelée critique, et au delà de laquelle les rayons devraient se perdre dans les espaces inter-galactiques. On ne peut donc admettre la théorie de Fermi, c'est-à-dire de l'accélération, au sens que nous avons vu. Mais on ne peut davantage admettre l'autre théorie selon laquelle les rayons sont émis tels quels dans la galaxie. En effet, il est devenu évident qu'il en est qui ne viennent pas de la galaxie.

« Il semble difficile, écrit Bruno Rossi, d'échapper à la conclusion que notre image de la galaxie et de ses champs magnétiques exige une radicale révision. »

Il est possible que les nuages de gaz auxquels sont associés des champs magnétiques s'étendent au delà du disque aplati qui représente pour nous la galaxie. Il se pourrait que ces nuages et champs magnétiques forment autour de la galaxie une auréole qui aurait en gros la forme d'*une sphère*. Cette idée est suggérée par certaines conclusions de la radio-astronomie, selon lesquelles cette auréole ou ce halo existe en réalité. Il en serait ainsi pour beaucoup de galaxies, y compris la nôtre. Il se peut aussi que les galaxies ne soient pas des touts définis, comme nous nous les représentons. Peut-être des gaz ionisés et des champs magnétiques immenses occupent-ils les espaces avec des concentrations plus fortes dans ce que nous appelons les galaxies. Cela expliquerait pourquoi les particules à haute énergie ne viennent pas à titre préférentiel de la Voie lactée. En ce cas, l'accélération dont parlait Fermi pourrait atteindre des valeurs bien plus grandes qu'on ne pensait et donner à certains rayons une énergie de 10 milliards de milliards d'électrons-volts, soit 10^{19}. Pour vérifier cette hypothèse, l'auteur et son groupe de travail vont organiser des appareils de captation élargis.

Il semble que Bruno Rossi se rattache finalement à la thèse de l'accélération de Fermi, mais en corrigeant la vue que nous avions de l'univers. L'unité du monde créé serait plus intime qu'on ne croyait. Il ne serait peut-être bientôt plus question d' « univers-îles », quand on parlera des galaxies. Il existerait une continuité entre toutes les parties de l'univers et seulement des concentrations locales qu'on appelle galaxies, mais les rayons cosmiques émanent bien de tous les points de l'immense univers. Le dernier mot toutefois n'est pas dit.

V
Le Concile du Vatican

Nous sommes en pleine préparation du futur Concile. C'est bien le moment de nous rappeler celui qui a précédé. Daniel-Rops nous en refait l'histoire quelque peu mouvementée, dans *La Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre. Son article était la suite d'un ensemble consacré au *Pontificat de Pie IX,* dans la même revue aux numéros du 1er et du 15 octobre. Nous pourrons sans doute retrouver cet ensemble dans son prochain volume de l'Histoire de l'Eglise.

Au matin du 8 décembre 1869, une pluie battante inonde la cité romaine. Cela n'empêche pas les files de voitures de se hâter vers Saint-Pierre. Une foule immense remplit la basilique. Le pape apparaît sur la *sedia.* Une messe solennelle se déroule en sa présence. La cérémonie se déploie avec une telle lenteur qu'il est près de trois heures de l'après-midi quand le secrétaire de la Commission, Mgr Fessler, donne lecture de la bulle d'indiction convoquant le concile. Chaque Père répond : *Placet.* Pie IX se lève alors et déclare le Concile ouvert. Il se trouve alors 731 Pères présents, et leur nombre s'élèvera jusqu'à 764, pour redescendre à 535, lors de la clôture. Au Concile de Trente, le nombre des présents avait été trois fois moindre.

Pie IX aurait voulu un concile vraiment œcuménique. Il avait envoyé une invitation officielle aux évêques schismatiques de rite oriental et aux diverses églises protestantes. L'appel n'avait pas été entendu. Les évêques orientaux avaient rejeté l'invitation, à quatre exceptions près, avec un complet dédain. Chez les protestants, l'attitude avait été plus nuancée. Chez les luthériens allemands, une seule voix favorable, celle du pasteur Baumstark, qui se perdit dans le fracas des controverses. En France, le protestant Guizot se montrait bien disposé, mais Edmond de Pressensé lui opposait son intransigeance. En Angleterre, les tendances conciliantes avaient été repoussées par l'opposition du Dr Pusey, l'un des fondateurs du ritualisme anglican.

Fait très important, le pape n'avait pas convoqué les représentants des Etats. C'était là une nouveauté capitale. L'Eglise elle-même constatait ainsi que les Etats modernes suivaient une voie qui ne pouvait plus convenir à l'Eglise. Cela ne veut pas dire que le monde laïque restât indifférent. Un anti-concile auquel assistaient les anticléricaux les plus notoires et auquel Garibaldi et Victor Hugo avaient donné leur adhésion chaleureuse, s'était réuni à Naples, mais avait dû se séparer très vite en raison de la violence des discussions entre ses membres.

Chez les catholiques, si les discussions n'allaient pas jusqu'à d'aussi virulentes querelles, les partis ne se montraient pas moins tranchés. Au Concile même, on dira bientôt : « Nous avons, nous aussi, une gauche et une droite. » Mais cette gauche et cette droite étaient depuis longtemps dressées l'une en face de l'autre. A droite, les ultramontains qu'on appellera bientôt les « infaillibilistes », ont pour organe principal la revue des jésuites romains, la *Civiltà cattolica* et cette revue a publié, le 6 février 1869, un article où les catholiques « libéraux » sont assez maltraités. Ces « libéraux » sont la gauche. En France, elle a pour chefs principaux Mgr Maret, doyen de la Faculté de théologie de Paris, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, Mgr Darboy, archevêque de Paris, le P. Gratry, de l'Oratoire, des laïques influents tels que Montalembert, Falloux. Albert de Broglie et Augustin Cochin, dont l'organe est *Le Correspondant.* Les chefs de la droite, chez nous, reconnaissent comme leur guide Mgr Pie, évêque de Poitiers, dont l'action au concile sera fort importante. A l'étranger, tandis qu'un illustre savant comme Döllinger, de l'Université de Munich, fait grise mine au Concile, au point qu'il sera l'un des plus tristement opposés à la définition de l'infaillibilité, certains évêques se montrent hésitants, tels que Hefelé et même von Ketteler, alors que d'autres, comme Hergenrœther et Frohschammer réfutent délibérément le pamphlet anonyme signé Janus, et intitulé *Le Pape et le Concile,* dont l'auteur était Döllinger. Il va de soi que Louis Veuillot, le génial journaliste français, était en bataille au sein de la droite. De très grands noms, parmi les évêques étrangers, luttaient dans le même sens : Mgr Dechamps, archevêque de Malines, et Mgr Manning, de Westminster.

Tout le monde savait que le problème à résoudre par le Concile était celui de la proclamation de l'infaillibilité du pape.

Ce problème était pratiquement résolu depuis des siècles, mais il y manquait une définition solennelle. Ceux qui auront, au cours de 1960, à célébrer saint Vincent de Paul, ne manqueront pas de rappeler son rôle décisif dans la condamnation par Rome du jansénisme. Mais ce qu'ils devront mettre en relief ce sera l'argument principal du saint. Envoyant une supplique à tous les évêques de France, pour les déterminer à signer un appel au pape contre le jansénisme, il dira à peu près ceci : Nous sommes en face d'un danger mortel pour l'Eglise ; il faut agir vite. Il ne faut pas courir le risque d'un schisme comme ceux de Luther et de Calvin. Or, il est pratiquement impossible de recourir à un Concile œcuménique. C'est une machine énorme et difficile à mettre en mouvement. Comme l'Eglise ne peut attendre, le seul moyen de salut qui reste est le recours à l'autorité souveraine du Pontife romain. Le Pape, aurait pu dire Vincent de Paul, est infaillible en matière de foi et de morale, parce que l'Eglise de Dieu a besoin qu'il le soit. Tel était bien la conviction de la grande majorité des théologiens catholiques. Sans que le problème de l'infaillibilité fût proposé officiellement au Concile — car le proposer eût été le nier, puisqu'on aurait fait le Concile juge de l'infaillibilité, alors que le pape n'a pas besoin du Concile pour en être revêtu, — il était entendu tacitement de tous, que c'était la question essentielle à tirer au clair.

A mesure que les débats se développèrent, on put mieux distinguer les deux partis de l'Assemblée et constater leur force relative. Les infaillibilistes étaient de beaucoup les plus nombreux, environ les cinq septièmes de l'Assemblée. Leurs chefs étaient ceux que nous avons dit : Mgr Dechamps, Mgr Manning, et en France, Mgr Pie et Mgr

Donnet. La grande masse des évêques d'Italie, d'Espagne, d'Irlande, d'Amérique latine s'y rangeait. Les agents les plus actifs, après les chefs indiqués, étaient Mgr Mermillod, de Genève, Mgr Senestrey, de Ratisbonne, Mgr Martin, de Paderborn. On remarqua chez quelques Français, et notamment l'évêque d'Avignon et l'évêque de Moulins, porteur d'un très grand nom : Dreux-Brézé, une assez grande difficulté à s'exprimer en latin, langue officielle du Concile, alors qu'un Strossmayer, évêque de Diakovar en Croatie, et l'enfant terrible du Concile, maniait le latin avec une facilité et une abondance éblouissante, et que Mgr Darboy, de Paris, se faisait remarquer par la pureté cicéronienne de son langage.

Parmi les adversaires de la définition, un bon nombre se limitaient à la trouver « inopportune », sans en contester le fond même. Ils pensaient, — et c'était surtout le sentiment de Mgr Dupanloup — que dans un siècle comme le nôtre, il ne convenait pas de buter les esprits et de les braquer contre le christianisme par une définition dont ils ne comprendraient pas la nécessité.

Contre cette thèse des « inopportunistes » la voix la plus vigoureuse et les *arguments* les plus décisifs furent ceux de Mgr Manning, archevêque de Westminster. Mais ce fut à Mgr Dechamps que revint l'honneur de préciser le plus clairement la *notion* et les limites de l'infaillibilité.

D'après le règlement du Concile, les discussions préliminaires se déroulaient en des assemblées qu'on appelait des « Congrégations générales ». Au sujet de l'infaillibilité, la Congrégation générale eut lieu le 13 juillet 1870. Il y avait 601 votants. Il y eut 451 *placet,* 38 *non placet* et 62 *placet juxta modum.* Ces derniers étaient surtout des infaillibilistes qui trouvaient que les termes de la Constitution n'étaient pas assez clairs. Ils obtinrent qu'il fût bien précisé — contre le *gallicanisme* traditionnel — que le Consentement de l'Eglise n'était pas indispensable pour qu'un enseignement pontifical proclamé *ex cathedra* fût infaillible.

Le vote final, en session conciliaire, devait avoir lieu le 18 juillet. La veille, les opposants se réunirent et, pour éviter de voter *non placet,* décidèrent de quitter Rome immédiatement, ce qu'ils firent du reste en exprimant leur profond respect pour le pape.

Le 18 juillet donc, le vote eut lieu. La chaleur était torride. L'orage était dans l'air, comme il était dans la politique du temps, car on était à la veille de la guerre franco-prussienne. Pie IX présidait majestueusement. Après le départ de 61 opposants, il ne restait que 535 Pères présents. A l'appels de leurs noms, il y eut 533 *placet* et seulement 2 *non placet,* celui d'un évêque napolitain et d'un américain. Au moment où le scrutin commençait, l'orage éclata avec une telle violence que, de mémoire d'homme, on n'en avait pas vu de pareil. La coupole de Michel-Ange tremblait sous les coups de tonnerre. Le lendemain Pasquin déclarait que le ciel même avait voulu protester contre « l'idolâtrie nouvelle ». A quoi, les infaillibilistes répondirent qu'au Sinaï c'était dans le fracas du tonnerre que Moïse avait reçu la révélation de Dieu.

Le scrutin terminé, les deux seuls opposants, Mgr Riccio et Mgr Fitzgerald, se rallièrent immédiatement. Les évêques de l'opposition qui étaient partis de Rome ne tardèrent pas à donner leur adhésion : à Paris, Mgr Darboy réunit ses prêtres pour leur faire connaître sa soumission. Mgr Maret retira du public ses écrits contre l'infaillibilité. De son lit de mort, le P. Gratry envoya à Mgr Darboy, une lettre où il disait

« qu'il acceptait, comme tous ses frères dans le sacerdoce, les décrets du Concile, et effaçait tout ce qu'il avait pu écrire de contraire. »

A l'étranger, Mgr Strossmayer, Mgr von Ketteler, les cardinaux Rauscher et von Schwartzenberg, firent des gestes semblables.

Il y eut cependant quelques défections retentissantes à déplorer : en Allemagne, celle de Döllinger et de quelques professeurs d'Université qui fondèrent une secte schismatique, celle des *Vieux catholiques,* dont il y eut une branche autrichienne, une branche suisse, une branche américaine, avec des évêques dissidents et une centaine de mille adhérents en tout. Cette secte dévia presque tout de suite vers une forme nouvelle de protestantisme, avec le mariage des prêtres, la suppression de la confession auriculaire, du culte des saints et des indulgences, la célébration du culte en langue vulgaire et l'élection des pasteurs. Il en reste, de nos jours, de petits groupes confondus avec ceux du jansénisme d'Utrecht.

En France, les défections les plus notables furent celles d'un vicaire de la Madeleine et du P. Hyacinthe Loison, prédicateur renommé de Notre-Dame, mais qui était déjà en dissidence et pour qui le Concile du Vatican ne fut qu'une occasion d'achever son apostasie.

A la suite de la session du 18 juillet, le pape avait mis le concile en congé jusqu'au 11 novembre. Il ne devait plus se réunir, en raison des circonstances. Mais le prochain Concile n'en sera pas la simple reprise.

VI

Les révélations du fils de Bazaine

Ce qui avait empêché la reprise du Concile du Vatican, c'était surtout la guerre franco-allemande qui avait éclaté le 19 juillet, au lendemain même de la proclamation dont nous venons de parler. De cette guerre, un nom, pour les Français, est sorti flétri : celui de Bazaine. Or, il paraît que c'est un procès historique à réviser. C'est du moins ce qui ressort de deux articles publiés par Robert Christophe, sous le titre de : *Les Révélations du fils de Bazaine,* dans les numéros de novembre et décembre du *Miroir de l'Histoire.*

Quand le président Poincaré se rendit en Espagne, en octobre 1913, il fut reçu avec faste par le roi Alphonse XIII, qui lui présenta le capitaine-commandant de l'escadron de la Garde royale :

— « Le capitaine Bazaine... » dit le roi.

Surpris, M. Poincaré demanda :

— « Seriez-vous par hasard... ? »

— « Oui, répondit l'officier d'une voix infiniment triste, je suis le fils du maréchal Bazaine. »

Poincaré ne répondit pas, mais un peu après il apprenait de la bouche du roi que le capitaine en

question, filleul de la défunte reine Isabelle et de son fils Alphonse XII, avait été naturalisé espagnol en 1894. Il ajoutait que le capitaine avait sollicité l'honneur de commander la Garde, au jour de la visite du Président de la République, et il ajoutait :

« Savez-vous bien, M. le Président, qu'il se sent beaucoup plus français qu'espagnol ? »

C'est ce fils, né précisément en 1870, qui veut à tout prix réhabiliter son malheureux père.

Voici les faits. On sait que Bazaine se trouvait, à son corps défendant, à la tête de l'armée dite de Metz, en octobre 1870. S'il avait commis des fautes et des erreurs, ce n'était pas un lâche, pas non plus un incapable. Les fautes et les erreurs les plus graves avaient été celles du gouvernement de Napoléon III.

Le 28 octobre, Crémieux, du gouvernement provisoire détaché à Tours, avait été trouver M^me^ Bazaine, retirée dans un couvent de la ville.

— On vient de recevoir une lettre de votre mari, dit-il, mais elle est en code et nous n'avons pas le chiffre ! La maréchale ne l'avait pas non plus. Que faire ? Gambetta inventa purement et simplement le contenu de la dépêche qui était très alarmante, et annonça que « tout allait bien » à l'armée de Metz. Or, le lendemain, elle capitulait, n'ayant plus de vivres. Gambetta eut alors une idée de tribun, pour se tirer d'affaire. Il lança une proclamation retentissante :

« Metz a capitulé ! Bazaine a trahi... Il s'est fait l'agent de l'homme de Sedan, le complice de l'envahisseur... Un tel crime est au-dessus même des châtiments de la justice... »

Et en dépit des protestations de l'amiral Fourichon, qui refusa de signer ce texte inventé de toutes pièces, la proclamation fut affichée :

— « Amiral, dit Gambetta à Fourichon, il faut sauver la France. Plus tard, nous arrangerons les choses. En attendant, il faut tout faire pour ranimer le pays. »

Ce fut donc par un mensonge estimé nécessaire que Bazaine fut proclamé « traître ». Sa femme put quitter Tours, le rejoindre dans sa captivité à Cassel, où elle mit au monde un fils, Alphonse, le 3 décembre 1870.

Après la guerre, Bazaine rentra en France. Gambetta, entre temps, avait reconnu que s'il avait parlé de Bazaine comme d'un traître, c'était par nécessité pour atténuer l'effet de la capitulation de Metz. Rentré en France, Bazaine réclama des juges. Ils lui furent défavorables, comme s'il avait fallu un « bouc émissaire ». Mais après l'avoir condamné à mort, les juges eux-mêmes avaient adressé au Président de la République — Mac Mahon — le texte suivant qui était une mise au point honorable :

« Nous vous rappellerons que le maréchal Bazaine a pris et exercé le commandement au milieu de difficultés inouïes, qu'il n'est responsable ni du désastreux début de la campagne, ni du choix des lignes d'opérations.

« Nous vous rappellerons qu'au feu, il s'est toujours retrouvé lui-même ; qu'à Borny, à Gravelotte, à Noisseville, nul ne l'a surpassé en vaillance, et que, le 16 août il a, par la fermeté de son attitude, maintenu le centre de sa ligne de bataille. »

De fait, Bazaine avait toujours passé pour l'un de nos plus vaillants officiers sur les champs de bataille. Mac-Mahon avait commué sa peine en 20 ans de forteresse, et Bazaine avait été enfermé à l'île Sainte-Marguerite, au large de Cannes.

Dans l'*Univers*, Louis Veuillot put écrire :

« L'époque présente est sans grandeur. L'avenir comprendra difficilement que Bazaine ait été condamné, puis grâcié, déclaré à la fois coupable et innocent, digne de mort et digne d'excuses, et finalement traîné à des gémonies, que l'on continue... en les désavouant. »

Même note dans « *le Gaulois* », sous la signature de Wachter :

« La demande en grâce adressée par les juges du Conseil de guerre équivaut à une réhabilitation... Une nation civilisée ne pouvait faire tomber sous des balles françaises le glorieux soldat de la Macta, de Milianah, de Gallipoli, de Sébastopol, de Kinburn, de Melegnano, de Solférino, de San-Lorenzo, de Puebla, de Borny, de Rezonville, et de vingt autres combats.

« C'est assez du maréchal Ney ! On ne commet pas deux fois un tel crime ! »

C'était aussi le sentiment d'un juge peu francophile, le field-marshall Burgoyne, dans le *Times* :

« Les attaques contre le maréchal Bazaine et sa condamnation pour la reddition de Metz ne peuvent qu'exciter l'indignation de toute personne impartiale. »

Beaucoup espéraient une révision de son procès, mais Bazaine commit une grave erreur : il s'évada.

Ecrivant à l'auteur de l'article que nous analysons, son fils lui disait en 1938 :

« Ma vie a été d'une dureté sans pareille. Mes meilleurs souvenirs sont ceux de mon séjour à Paris, de 1872 à 1888, élevé chez mon oncle l'ingénieur... La faute commise par mon malheureux père fut d'écouter les conseils et de s'évader de sa prison. Assurément, je crois, il en serait sorti avec plus d'honneur pour lui et pour les siens. »

Alphonse Bazaine ne retrouva son père, à Madrid, qu'en 1888, peu de mois avant la mort du maréchal. On le trouva mort dans son bureau, alors qu'il écrivait à son frère. Et dans cette lettre suprême, il faisait entendre sa dernière protestation :

« On m'a fait tant de mal, écrivait-il. On a été si injuste pour moi. On a été si inique envers le vieux soldat dont la carrière de 42 ans a été si pure ! Comment résister à de pareilles injustices ? Heureusement j'avance en âge et aussi en destruction physique et que je m'en irai bientôt de ce monde de méchanceté ! »

Le fils était seul, comme Français, pour accompagner son père. Et comme il savait bien qu'il n'y avait pas d'avenir pour lui en France, il accepta volontiers l'offre de son parrain, le roi d'Espagne, qui lui offrit d'entrer dans l'armée espagnole. Il s'y distingua par son courage au Maroc. C'est ainsi qu'il était devenu capitaine dans la Garde royale, lors de la visite de Poincaré à Madrid, en octobre 1913.

La guerre éclate en 1914. Alphonse Bazaine vint trouver le roi et lui demanda un congé illimité, pour s'engager dans l'armée française :

« Je veux servir la France, dit-il. Si l'on m'accepte, si je lutte contre les Allemands, si je récolte un peu de gloire, j'obtiendrai peut-être la révision du procès. Si je meurs en combattant, au moins aurai-je alors rendu à mon nom l'honneur qu'il a perdu. »

La difficulté qui surgit c'est que l'Espagne était neutre, qu'on ne pouvait permettre à un officier de la Garde de se battre sous son nom. On exigea qu'il prît un pseudonyme. Bien à regret, il s'inclina et fut admis comme capitaine au 10[e] dragons sous le nom d'*Alphonse Bazo.* Il revêt donc l'uniforme français, au début de 1915, se bat en Champagne, puis passe au 29[e] dragons. Coïncidence étrange, le colonel de ce régiment était un fils de Wimpfen, celui qui capitula à Sedan ! Naturellement, le capitaine se fait connaître. Il fait bientôt une action d'éclat qui lui vaut une brillante citation.

Malgré tout, il ne put obtenir cette révision du procès de son père qu'il désirait tant, faute de pouvoir présenter des « faits nouveaux ». Un ami les avait bien réunis, mais il était mort avant de pouvoir les publier et ils avaient été dispersés après lui. Le capitaine Bazo rentra donc en Espagne, après la guerre, avec la Croix de la Légion d'honneur pour lui-même, mais rien de plus. Or, les milieux militaires espagnols étaient restés germanophiles et nous en voulaient de notre victoire de 1918. Bazaine, en rentrant en Espagne ne fut bien vu que du roi, mais traité par l'armée comme une sorte de déserteur, pour le temps passé en France qui lui fut décompté comme absence et déduit de ses droits pour la retraite. En 1925, lors de la campagne espagnole dans le Rif, Alphonse Bazaine n'était que commandant. Il essaya de nouveau en 1928, de réunir les pièces nécessaires pour la révision, sans y parvenir. Seul l'écrivain Claude Farrère, qui connaissait la question, lui témoigna hautement sa sympathie.

En 1929, le commandant Bazaine perdit un bras à la suite d'un accident de voiture, au Maroc. Il fut désormais contraint d'écrire de la main gauche. Justement Robert Christophe, auteur du présent article, ignorant tout d'Alphonse Bazaine, et mû uniquement par le souci de la vérité historique, publia en 1938, un gros volume sur le cas de Bazaine. Quelle ne fut pas sa surprise de recevoir bientôt une très longue lettre de son fils, lui retraçant à peu près tout ce que nous venons de résumer ici.

En 1939, la guerre éclate de nouveau, entre la France et l'Allemagne. Alphonse Bazaine a 69 ans et il est retraité. Il songe cependant immédiatement à s'engager pour la France et il en écrit au Président Lebrun.

Mais avant que les démarches eussent suivi la longue filière, la France se trouvait hors de combat. L'auteur du présent article était prisonnier en Allemagne. Après la guerre, il put rééditer son livre. Alphonse Bazaine nourrit encore l'espoir de cette *révision* qu'il n'avait cessé de désirer. Mais un grand avocat parisien lui fit observer qu'après le procès du maréchal Pétain, l'heure était peu favorable. Finalement, Alphonse Bazaine, qui vivait à Larache, avec sa femme, et qui avait une fille mariée à un fonctionnaire de Tanger, mourait d'une crise cardiaque, suite d'une affection de l'intestin, en 1949, à 79 ans.

Nul n'est plus convaincu que Robert Christophe que le procès Bazaine est un procès dont l'histoire, sinon la justice officielle, doit réviser et selon toute apparence réformer la conclusion infamante pour un soldat de valeur, trahi par les événements.

VII

L'Université chinoise de Formose

Dans son n° du 7 novembre 1959, l'*Agence Fides* nous parle d'un magnifique projet qui est en cours d'exécution : *L'Université catholique Fu Jen, de Pékin, sera rouverte à Formose.*

On sait que cette Université fut détruite par le régime communiste et qu'un bon nombre de ses professeurs furent ou mis à mort ou contraints à l'exil. Or, un homme que ses compatriotes considèrent comme un véritable génie — un prêtre chinois l'a comparé devant moi à Richelieu ! — Mgr Paul Yu-Pin, archevêque de Nanking, et lui-même universitaire de grande classe, puisqu'il est docteur en théologie, en philosophie et en droit, a entrepris de reconstituer cette Université catholique chinoise, à Formose. Le 23 octobre dernier la Propagande entrait dans ses vues, décrétait la reconstruction de cette Université, et nommait Mgr Yu-Pin Recteur magnifique de cet établissement ressuscité. S. S. Jean XXIII très attaché à ce grand projet, a reçu Mgr Yu-Pin, que lui amenait le cardinal Agagianian, pro-préfet de la Propagande. Il a déclaré à l'archevêque qu'il faisait sienne cette Université, qui ne sera que la restauration de celle de Péking, fondée sous Pie XI, en 1925. Et immédiatement, Jean XXIII faisait don au nouveau recteur d'une somme de 100.000 dollars, en lui disant que son aide ne se limiterait pas à ce chiffre.

Mgr Yu-Pin s'est mis sans retard au travail. Il avait été jadis membre du Comité directeur de l'Université Fu Jen à Péking. Il a donc en premier lieu rallié tout ce qu'il a pu de l'ancien corps professoral. Il s'est adressé ensuite à diverses Congrégations religieuses, dans la pensée que chacune d'elles devrait en quelque sorte prendre en charge l'une ou l'autre des onze Facultés que comprendra la nouvelle Université. Naturellement, il y aura aussi des professeurs laïcs ou prêtres séculiers. Mgr Yu-Pin a quitté Rome, le 5 novembre, pour venir à Paris, d'où il a lancé ses appels. Il a rencontré la plus profonde sympathie de la part des personnalités et des Instituts religieux dont il a sollicité les concours. De France, il s'est rendu aux U. S. A. dans la pensée d'y poursuivre ses démarches.

Il y a déjà trouvé des secours importants. Au Texas, un riche Américain a fait don d'une énorme propriété dont les revenus pourraient être affectés à la nouvelle Université. Un prêtre chinois, fort entendu en la matière, pourrait prendre la gérance de ce domaine et contribuer à nourrir un Institut aussi important que celui de Formose.

La plupart de ceux des anciens professeurs de l'Université de Péking qui ont pu se soustraire au régime communiste, vont entrer de nouveau en activité. A Formose, surpeuplée, il sort environ 30.000 diplômés chaque année des High Schools, mais seulement 10.000 d'entre eux peuvent trouver place dans les Universités actuelles de l'île. La nouvelle Université Fu Jen répond donc à un besoin urgent. Le gouvernement de Formose est très favorable au projet ; lui et même des particuliers ont offert des terrains pour les futures constructions. Un « Comité américain pour l'Université

catholique de Chine » se forme actuellement pour hâter la réalisation de ce grandiose établissement [1].

Faisons des vœux pour le succès de cette magnifique entreprise. Tous les prêtres chinois de la Diaspora sont en émoi et se réjouissent de ce réveil de leur Université de Péking, si malheureusement mise à mal par la persécution communiste.

VIII

Revenons au Tchad

De Formose, nous passons en Afrique. Dans notre Causerie du 17 septembre dernier, nous avons parlé du Tchad, d'après la revue *Vivante Afrique.* C'est l'*Agence Fides,* dans le numéro que nous venons de citer pour Formose, qui nous invite à y revenir très brièvement, ce qui nous permettra de rappeler un livre plein d'intérêt qui nous arrive de là-bas.

« Qu'il s'agisse de la politique, des œuvres sociales ou des écoles, le Tchad bouge et, dans l'ensemble, progresse. »

Telle est la déclaration précise de l'Agence, d'après une correspondance de Fort-Lamy.

Comment est organisée actuellement la jeune République du Tchad ? Sur les 84 députés de l'Assemblée législative, il y a 7 Français, 2 Antillais, et 75 Tchadiens. Du point de vue religieux, 48 sont musulmans, une quinzaine protestants et 4 seulement catholiques. On sait que les protestants arrivés dans le pays, en moyenne vingt ans avant les missionnaires catholiques, ont conquis des notabilités, alors que les missionnaires catholiques font merveille auprès du bas peuple de la brousse ou des villes. Le gouvernement est surtout formé de musulmans, mais il y a deux protestants, dont le Président du Conseil. Les partis politiques sont le Rassemblement Africain, ou R. D. A. de M. Houphouët-Boigny, de la Côte d'Ivoire, tout entier dévoué à l'esprit français, avec M. Lisette, comme Secrétaire général ; l'Action sociale tchadienne, apparentée au R.D.A. ; l'Union des Intérêts tchadiens, qui a pour leader le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Jean Baptiste ; enfin le Mouvement socialiste africain, qui fut le grand vaincu aux dernières élections puisqu'il ne put même faire élire un seul député.

Les relations entre le gouvernement et les Missions catholiques sont excellentes, comme l'indiquent les faits suivants. Un nouveau Centre social a été ouvert à Fort-Lamy et un Centre pour l'enfance délinquante a été confié à un ex-dirigeant d'Action catholique. Une religieuse auxiliaire du Purgatoire, qui est docteur en médecine et pédiatre diplômée, vient d'être engagée par le gouvernement pour diriger, à partir du 1er janvier 1960, un centre de pédiatrie. Enfin, le ministre de la Santé a signé un contrat avec l'évêque de Fort-Lamy, Mgr Dalmais, S. J., pour la venue dans le pays de 12 religieuses infirmières et d'un frère infirmier.

Au point de vue scolaire, si le diocèse de Fort-Lamy a dû, faute de ressources, fermer 7 écoles catéchistiques de brousse, il se voit accorder l'autorisation d'ouvrir ce qu'on appelle là-bas un « collège-court », c'est-à-dire comportant les classes de la 6e à la 3e incluse, et ce collège ouvrira ses portes, au 1er octobre 1960. D'autre part, toujours faute d'argent, il a fallu fermer trois écoles primaires catholiques. Elles ne sont plus que 32 au lieu de 35, mais le nombre des élèves a cependant progressé de 5.999 à 6.636. Enfin, au Tchad, où nous avons dit que la pénurie de prêtres indigènes est si regrettable, deux petits séminaires sont en voie de formation, l'un à Donia, avec les Capucins, comportant les classes de la 6e à la 4e incluse, qui doit se compléter peu à peu, — l'autre à Fort-Archambault, avec les PP. Jésuites, et possédant les classes de 3e et de seconde. En 1961, on espère présenter au baccalauréat, 15 des 30 élèves de ce dernier établissement.

En marge de ces renseignements, nous voulons maintenant rappeler d'un mot le très agréable et très instructif roman du R. P. Carret, missionnaire à Kribi, au Cameroun, intitulé *Kel-Lam, Fils d'Afrique.* Si nous parlons ici de roman, c'est parce que le cadre du récit a quelque chose d'imaginatif, mais tout le volume est pris dans le vif de l'évolution africaine. Il faut lire ce délicieux ouvrage fort bien édité par les Editions Alsatia, à Paris, pour se rendre compte de ce qui se passe dans un jeune Africain quand il accède à notre civilisation. Mais comme l'*Ami* a déjà parlé de ce délicieux ouvrage dans son numéro du 8 janvier 1959, il nous suffit de l'avoir évoqué comme un vivant tableau du mouvement qui agite en ce moment toute l'Afrique, en route vers la civilisation et vers son avenir !

Que nos missionnaires aient une part capitale dans cette marche qui a, çà et là, des allures foudroyantes, c'est ce qu'on va voir immédiatement.

IX

Montée de l'Eglise dans l'Est nigérien

Au numéro de nov.-décembre de *Vivante Afrique,* nous empruntons le tableau suivant dû au Père Patrick Kinnerk, Père du Saint-Esprit, sous le titre réconfortant : *La Montée de l'Eglise dans l'Est nigérien :* « Le nombre des catholiques double en 5 ans. »

Nous avons ici deux diocèses : l'archidiocèse d'Onitcha, et le diocèse d'Owerri.

Dans le premier, il y avait en 1952, 164.705 catholiques. Au bout de cinq ans, en 1957, ce nombre était de 316.560. Et ce qui est excellent, dans le même temps, le nombre des catéchumènes a également presque doublé, passant de 59.897 à 114.255.

Au diocèse d'Owerri, croissance du même ordre : en 1948, 200.000 catholiques, et en 1959 : 520.000.

Comment expliquer ce rapide développement ? La première raison est émouvante : il y a dans le cœur de l'indigène en ces régions, un sens profond du sacré. On pouvait parler ici d'une âme « naturellement chrétienne ». Les idées païennes convenablement reprises, corrigées et éclairées se transforment sans peine en idées chrétiennes, d'autant mieux enracinées qu'elles répondent à une sorte de besoin de la race.

[1] L'adresse actuelle de Mgr Yu-Pin est à New-York, 86, Riverside Drive, Secteur 24, (U.S.A.).

La seconde cause fut l'emploi judicieux de l'école. Les indigènes disaient volontiers aux missionnaires, ouvrant des écoles : « Nous sommes trop vieux, mais nous vous donnons nos enfants. » Les écoles formèrent très vite des maîtres qui se mirent à annoncer Dieu aux païens moribonds, à surveiller les offices à l'église le dimanche, à enseigner le catéchisme aux enfants et aux adultes. Quelle joie, pour eux, lorsque leurs élèves passaient avec succès l'examen pour le baptême, après deux ou trois ans de catéchuménat.

Ces maîtres entretenaient les esprits, dans les intervalles des visites des Pères.

Troisième cause : l'enthousiasme des enfants. En rentrant chez eux, ils n'ont rien de plus pressé que de raconter à leurs frères aînés, à leurs parents surtout, tout ce qu'on leur a appris au catéchisme et ils aiment à réciter leurs prières à haute voix. A force de les entendre, les parents et tous les adultes sont comme imprégnés de la doctrine catholique. Il n'est pas rare, quand on baptise un enfant, d'entendre sa mère encore païenne réciter le *Notre Père* et le *Credo*, avec son enfant, bien qu'elle n'ait jamais été à l'église.

Exemple incroyable : dans la paroisse d'Urualla, pendant le mois d'août, les filles de l'école primaire instruisaient dans leurs villages respectifs un total de 3.333 élèves qu'elles préparaient au baptême et à la communion !

Les catéchistes sont, en principe, groupés dans la *Confraternité de la Doctrine chrétienne*, où les *indigènes* — Ibo — entrent volontiers, après avoir subi l'examen pour cela. Ils sont très bons catéchistes en général et sont fiers de pouvoir enseigner de la sorte. En 1958, dans l'archidiocèse d'Onitcha, la Confraternité comptait 9.553 membres, dont une moyenne de 7.888 assistaient aux réunions, et ensemble ils enseignaient à 134.380 personnes.

Ce que les chrétiens de ce pays comprennent à merveille, c'est que *tous doivent être apôtres !* Un jour, un Père ayant baptisé 150 adultes leur dit qu'il espérait que chacun d'eux amènerait un catéchumène : ils en amenèrent 180 !

Il faut signaler la bienfaisance incroyable de la Légion de Marie.

En cinq ans, dans les écoles catholiques, on a 2 fois 1/2 plus de garçons et 4 fois plus de filles. On ne sera pas étonné, dans ces conditions, d'apprendre que les missionnaires sont littéralement débordés. De fait, chaque prêtre a en charge : en moyenne 3.500 baptisés et pratiquants, 1.1000 catéchumènes et 1.800 élèves. Au diocèse d'Onitcha, il n'y a que 101 prêtres dont 13 Africains. Ils administrent en moyenne 50.000 baptêmes par an. Chaque curé dessert de 20 à 30 postes. Certains ont près de 2.000 confessions par semaine.

Les missionnaires sont très accaparés par les écoles. Le danger est que l'on commence à remarquer chez les élèves du secondaire, qu'on appelle les « évolués », une certaine désaffection pour les Pères qu'ils accusent de ne pas avoir suffisamment facilité leur accession au secondaire.

Parmi les obstacles à surmonter, il faut signaler encore la polygamie, le mariage à l'essai, l'obligation sociale où se trouvent les notables de prendre part à certaines fêtes païennes. D'autre part, quand un chrétien a demandé une grâce dans ses prières et n'a pas été exaucé, il a une forte tendance à recourir aux anciennes pratiques superstitieuses.

Ce qui a été dit ici concerne principalement la tribu des Ibo. Les autres tribus ne présentent pas des dispositions aussi favorables. Il s'ensuit que le nombre des conversions est variable suivant les postes. Chez les Ibo, au rythme actuel, on peut espérer que d'ici 20 ans, le travail de christianisation sera achevé.

« Durant les cinquante dernières années, conclut l'article, l'intercession et la protection de la Sainte Vierge ont été très évidentes. Cela donne confiance dans l'avenir. »

Mais précisons bien que nous n'avons parlé ici que d'une partie de la Nigeria. On sait que ce pays accédera en octobre 1960 dans des conditions magnifiques, à l'indépendance. La Nigeria, rappelons-le, est un territoire massif, grand environ comme deux fois la France, et qui contient trois Etats indépendants, fédérés entre eux : le Nord, l'Est, dont nous avons décrit les progrès sensationnels dans la christianisation, et l'Ouest. La capitale fédérale est Lagos. L'Islam est là très anciennement, et les musulmans sont une forte majorité dans la partie nord. Les protestants y vinrent dès 1851, et les catholiques seulement en 1860. Il y a donc cent ans que nos missionnaires sont là. Au total, dans toute la Nigeria, les catholiques approchent des 2 millions. On compte 4 évêques africains, environ 700 prêtres dont 50 du pays, et 100 religieuses indigènes sur 500.

La population totale de la Nigeria est de 34 millions d'habitants, dont 18 dans le Nord, 8,5 dans l'Est, et 7,5 dans l'Ouest. Les païens sont 15 millions, les musulmans autant, les catholiques 2 millions, les protestants 1,8 millions.

Tout ce numéro de *Vivante Afrique*, comme toujours magnifiquement illustré, est consacré à la Nigeria, qu'on peut regarder comme le plus avancé des pays africains.

X

De la prise de Rome à la béatification

Ce que nous allons dire n'est guère qu'un fait divers, mais il est assez curieux. Nous le trouvons dans *Nouvelles de Chrétienté* du 26 novembre.

Il s'agit d'un « Serviteur de Dieu », dont la Congrégation des Rites vient d'examiner les écrits. Il se nomme Carlo AMIRANTE et naquit, en 1851, à Catanzaro, en Calabre, et mourut à Naples, en 1935.

Carlo Amirante, avant d'être prêtre, fut officier piémontais. En cette qualité, il prit part à la prise de Rome, en 1870, fut blessé dans la bataille, par les soldats pontificaux, mais il fut de ceux qui contribuèrent le plus efficacement à la capitulation de la cité. Plus tard, ayant compris que Dieu l'appelait au sacerdoce, il s'était mis en devoir de se réconcilier pleinement avec le pape. Il fut reçu par Pie IX, il en obtint le pardon et le pape lui accorda la bénédiction qu'il implorait pour sa vocation. Il entra dans les Ordres, devint curé à Naples où il mena une vie si exemplaire que la voix populaire le désignait comme digne d'être

placé sur les autels. Il s'était particulièrement consacré aux habitants des quartiers les plus populeux et les plus déshérités. Il sera peut-être, un jour prochain, béatifié, mais quand on lira sa vie on aura à rappeler sa participation à la marche contre la Rome papale, en 1870.

XI

L'héritage de don Luigi Sturzo

Nul n'ignore que don Luigi Sturzo, qui mourut le 8 août 1959, à Rome, fut, de son vivant, un personnage très discuté et qu'il fut durant de longues années obligé de vivre en exil. Même pour de bons catholiques, il fut un peu trop peut-être mêlé à la politique. Une mise au point à son sujet est donc chose bien désirable. Elle nous est donnée dans la *Civiltà cattolica* du 5 septembre, par la plume du P. A. Messineo, S. J., sous le titre : *l'Héritage de don Luigi Sturzo.*

On pouvait avoir l'illusion, reconnaît l'auteur, que chez don Sturzo le profane avait submergé le sacré. C'était une erreur totale. La politique ne diminua jamais chez lui le prêtre. Il fut prêtre avant tout et ne s'inspira en politique que de son devoir sacerdotal. A son lit de mort, il donna sa pleine mesure. Il laisse aux prêtres d'Italie et de toute la chrétienté, un admirable exemple d'esprit surnaturel.

« Don Luigi Sturzo, écrit le P., fut intégralement prêtre et c'est ainsi que nous l'avons vu, dans son pauvre refuge romain, après son retour d'exil : doux, calme, serein..., humble, ouvert à tous les besoins humains, attentif aux événements, pour les évaluer selon le critère de la morale transcendante de la pensée chrétienne. »

Son action sacerdotale avait été constamment guidée par les lumières que lui avaient données de fortes et sérieuses études philosophiques et théologiques.

Ce fut pour la défense de l'idéal chrétien qu'il descendit de bonne heure dans l'arène politique. Il voulut affirmer les droits du christianisme en face d'un Etat libéral, agnostique et anticlérical. Le ministère di Rudini, en Italie, commençait à persécuter les œuvres catholiques. Don Sturzo n'admit pas que le prêtre pût être confiné dans la sacristie. Il n'aurait jamais fait de politique, si la politique n'avait pas menacé d'invasion la foi chrétienne. Les ingérences abusives de l'Etat, les empiètement sur la liberté et sur les intérêts des humbles, suscitèrent les interventions généreuses de don Sturzo.

Deux prêtres, au début de ce siècle, se firent un nom, à travers ce qu'on appelait l'Œuvre des Congrès, en Italie : Romolo Murri, et Luigi Sturzo. Ils furent liés ensemble, mais leur évolution fut très différente. Romolo Murri était un caractère inquiet, imaginatif, d'une puissante emprise sur la jeunesse, progressiste et même moderniste, dans le réformisme social. Don Sturzo, non moins ardent que lui, mais plus positif, plus près du réel, moins emballé par son imagination, se montra finalement le plus profondément nourri des principes de la sociologie chrétienne. Aussi pendant que Murri rompait avec son sacerdoce, Sturzo lui demeurait invariablement fidèle.

Cela ne l'empêcha pas de garder ce qu'il y avait de bon dans les idées de Murri. Il utilisa les groupements de jeunes, où Murri, avait excellé, et il adopta le programme de Murri pour la « démocratie chrétienne », dont il allait être le véritable père. Si la démocratie chrétienne a pu, récemment, et sous nos yeux, encore, jouer un rôle de premier plan en Italie, c'est à don Sturzo qu'on le doit. Mais il ne lui arriva jamais de confondre les doctrines ni les buts. Il savait que l'Etat se meut dans des fins naturelles et temporelles, alors que l'Eglise a des visées surnaturelles et éternelles. Il ne confondit pas les choses de César avec celles de Dieu, et il comprit que l'éternel passe avant le temporel. Ce n'est pas un mince mérite, en un temps où l'on a vu parfois des prêtres placer si haut leur action dans le domaine temporel social, qu'ils en semblaient oublier la primauté de l'âme et des intérêts éternels.

La création principale de don Sturzo fut celle du P.P.I., c'est-à-dire du Parti Populaire Italien, qui remonte au lendemain de la Guerre, en janvier 1919.

Il faut citer les lignes dans lesquelles il a lui-même précisé son action et son but :

« Cette soirée de décembre 1918, où nous décidâmes la fondation du P. P. I. ne pourra jamais être oubliée des quarante amis qui s'étaient réunis pour cela. La chose advint à Rome, dans la rue de l'Humilité — un nom qui convenait bien au *pusillus grex* que nous étions. Il était minuit quand nous nous séparâmes, et spontanément, sans que personne ne nous eût invités, en passant devant l'Eglise des Saints Apôtres, nous poussâmes la porte, car on y faisait l'Adoration nocturne. Le frère portier fut épouvanté de voir soudain tant de monde mais il se rassura à l'apparition de ma soutane. En cette heure d'adoration, je vis se dérouler devant moi toute la tragédie de ma vie. Je n'avais jamais rien demandé, rien cherché, j'étais simplement resté prêtre. Pour me consacrer à l'Action catholique sociale et municipale, j'avais renoncé à ma chaire de professeur de philosophie ; et voilà qu'après vingt-cinq ans de cette vie, j'abandonnais aussi l'Action catholique, pour me consacrer uniquement à la politique.

J'en vis bien les périls et j'en pleurai. J'acceptai alors cette charge nouvelle de chef du P.P.I., avec l'amertume au cœur, mais comme un apostolat, comme un sacrifice. Et pourquoi pas ? Certes c'était une exception — en Italie surtout — qu'un prêtre faisant de la politique ; mais il y en avait d'autres en certains pays d'Europe. En ce moment où les catholiques rentraient en bloc, après un demi-siècle d'abstention obligatoire, dans la vie politique, en raison du *Non expedit* papal, qu'on venait de lever, un prêtre ne sortait pas de sa mission en s'y précipitant. Et la raison en était que le Parti, tout en évitant l'épithète de catholique, et en restant en dehors de toute dépendance par rapport à la hiérarchie catholique, se fondait cependant sur la morale chrétienne et sur la liberté. »

Effectivement, le parti prit naissance. Don Sturzo en était proclamé Secrétaire politique au Congrès de Bologne, en juin 1919, mais il fut toujours très résolu à rester prêtre avant tout.

Certes, il y eut parfois des erreurs dans l'évolution du Parti et dans son action, mais jamais on n'a pu reprocher à son Secrétaire général d'être sorti de l'esprit de son sacerdoce. Et ce fut en raison de cet esprit qu'il se posa en paladin de la liberté. C'est le Christ, en effet, qui a rendu à

l'homme la véritable liberté, en le retirant du totalitarisme de l'Etat. Le Christ a fait de l'homme le fils de Dieu avant tout et par conséquent l'a affranchi de tout joug humain, en ce qui concerne le domaine de l'esprit.

Parce que don Sturzo a beaucoup médité sur tout cela, parce qu'il est resté jusqu'au bout le prêtre du Christ qui juge de toutes choses par la lumière du Christ, il n'est pas mort tout entier et par ses écrits, comme par son exemple, il demeure un modèle à imiter, car la lutte est toujours ouverte et les combats qu'il a livrés sont de ceux qui durent, qui ne finissent jamais : combat de la vérité contre l'erreur, de la liberté contre la tyrannie, de la justice contre l'oppression injuste.

XII
La Civilisation des Steppes

Un écrivain anglais, Tamara Talbot-Rice, a publié récemment un important ouvrage sur *Les Scythes,* et l'ouvrage a été traduit par Maurice Vieyra, aux Editions Arthaud. C'est ce qui donne à Charles Antoine l'occasion de traiter de la *Civilisation des Steppes,* dans *Sciences et Avenir* de novembre 1959. En sous-titre : « *Des Scythes aux Mongols de Gengis-Khan.* »

Les Scythes, les Mongols, et entre les deux, les Huns, ce furent pour les peuples civilisés, des menaces, des apparitions, des invasions parfois terrifiantes. C'est pourquoi on a, à première vue, quelque peine à comprendre qu'il puisse être question de civilisation, pour des peuples qui furent toujours considérés et redoutés comme des « barbares » ne sachant que piller et détruire, mais nullement inventer et construire.

Il semble bien que nos idées à ce sujet aient grand besoin de révision.

Il est entendu que les Scythes, les Huns, les Mongols furent de très redoutables adversaires de tout ce que notre monde regardait comme précieux. Mais pour porter un jugement fondé sur des données précises, il faut commencer par bien distinguer les deux sortes de peuplades qui, depuis Caïn et Abel — si l'on peut dire — se sont trouvées en guerre : les nomades et les sédentaires. Les nomades n'ont pas vécu de la même manière que les sédentaires. Scythes, Huns et Mongols, sont des noms de nomades, c'est-à-dire de pasteurs, qui n'ont pas cultivé, qui, de bonne heure, ont appris à se servir du cheval, pour en venir au point de passer leur vie presque tout entière à cheval.

Nous les appelons les peuples de la steppe. Leurs domaines d'élection s'étendaient de l'Ukraine à l'Asie centrale et à la Mongolie. Sur d'immenses parcours, l'agriculture n'était possible qu'en de rares îlots. L'homme ne pouvait vivre que sur le monde animal, c'est-à-dire sur le produit des troupeaux. Le nomade est donc pasteur. Il pousse devant lui sa fortune qui consiste en moutons et il n'a qu'à les suivre, car ce sont eux qui savent où ils peuvent trouver les herbages dont ils ont besoin. En principe, les herbages se succèdent d'un bout à l'autre des régions que l'on vient d'indiquer. Mais il y a des limites à cette chance de l'homme. D'une part, au nord, on atteint très vite la steppe glacée dont les conditions climatiques posent des problèmes insolubles. D'autre part, la sécheresse fait souvent des apparitions dévastatrices. Une année sur dix, en moyenne, les troupeaux meurent de faim, et leurs propriétaires sont ruinés. Plus que ruinés, ils sont talonnés par la famine, qui les chasse de leur domaine traditionnel, les pousse vers des régions plus hospitalières. Ces régions ne sont jamais au nord, puisque la steppe glacée et aussi la forêt impénétrable en barrent l'accès. On va donc vers le sud. On débouche nécessairement sur les pays que nous appelons civilisés, et qui sont cultivés par des sédentaires. Deux sortes d'hommes aussi différents les uns des autres que s'ils venaient de planètes étrangères, vont s'affronter. Les plus grands drames de l'histoire devaient naître de là.

Pour les sédentaires de la Chine, ou de l'Iran, ou de notre Europe, ces nomades, dont le visage même est si particulier, sont des sauvages, qu'il s'agit d'intimider par quelques démonstrations de force, ou d'amuser par des étalages de cadeaux enfantins. Mais les pauvres nomades, eux, que pensent-ils, lorsque chassés de chez eux par la sécheresse ou par quelque autre calamité, ils arrivent aux confins des grands empires, contemplent des villes aux monuments grandioses, aux richesses abondantes, à la vie plantureuse ? Ils ont sans doute d'abord peine à comprendre. Mais bientôt chez eux, c'est l'envie qui se fait jour, c'est l'attaque par surprise, le pillage sans pitié, et enfin la fuite éperdue avec le butin. Une fois l'exploit accompli, que de récits vont le transmettre, l'amplifier, le donner en exemple, faire de lui un précédent à ne pas oublier et qui ne doit pas être sans lendemain ! Ainsi dut raisonner le Scythe, dont parlent si souvent les textes gréco-latins, et plus tard, le Hun, le Turcoman, le Mongol.

La survivance d'une humanité pastorale et chasseresse auprès d'une autre humanité agricole, et le contraste entre des sociétés enrichies par l'agriculture et des populations restées primitives, fut dans les siècles passés l'une des sources de conflits énormes et terrifiants, dont la bataille de Châlons, en 451 de notre ère, ne fut qu'un épisode entre mille autres.

Les premiers envahisseurs connus de la civilisation méditerranéenne furent des Indo-Européens, environ 2.000 ans avant notre ère. Or, ceux-là se civilisent à leur tour, et deviennent sédentaires dans les pays qu'ils ont conquis. Les Scythes ne viendront que plus tard, au VII[e] siècle avant notre ère. Les Assyriens, puis les Perses auront à repousser leurs attaques. Darius le Grand, roi des Perses, essaya de les réduire. Il se lança à leur poursuite avec une armée puissante. Mais les nomades allaient plus vite que lui. Bientôt, sans les avoir atteints, il fut menacé de disette dans le désert. Exaspéré, il envoya un défi au chef scythe, en lui reprochant de refuser la bataille. Mais celui-ci répliqua, si nous en croyons Hérodote : « Ce n'est pas que j'aie peur. Je ne fais que suivre nos coutumes. Nous autres, Scythes, nous n'avons rien à défendre, pas de villes, pas de terres cultivées, pas de trésors à préserver ! »

C'est bien là le langage du nomade. Il a devant lui la plaine immense, et il est partout chez lui.

Pourquoi se battrait-il en un point plutôt qu'en un autre ? S'il se bat, c'est lorsqu'il espère une victoire facile, certaine, et suivie d'un pillage qui rapporte. En dehors de cela, son plaisir est de fuir dans la steppe et il sait qu'il est imbattable à la course.

Sa force à lui, c'est sa mobilité. Il est, nous l'avons dit, l'homme du cheval, ou éventuellement du dromadaire. Ce n'est pas qu'il se pique d'élégance comme cavalier. Les nomades ne furent jamais des virtuoses de l'équitation. Ils se tenaient mal à cheval, souvent accroupis et à demi couchés, mais infatigables. Ils sont comme vissés à leur selle. Ils peuvent prendre à cheval toutes les positions. L'antiquité a beaucoup parlé de « la flèche du Parthe », en réalité, c'était la flèche du Scythe. Le nomade voyait, en s'enfuyant, tout ce qui se passait derrière lui. Il savait tirer une flèche, sans ralentir sa course, par-dessus son épaule gauche, et en général, il ne manquait pas son but ! Les Scythes étaient pratiquement insaisissables, pour les sédentaires. Et c'est ainsi qu'on s'explique que les nomades de cette sorte ou leurs pareils, Huns et Mongols, aient pu faire trembler le monde occidental à maintes reprises. Attila fut un de leurs chefs les plus prestigieux. Gengis-Khan en fut un autre, à sept ou huit siècles de distance. La fameuse Grande-Muraille de Chine ne fut pas autre chose que la barrière fantastique opposée aux invasions des nomades, et le travail gigantesque qu'elle suppose est la meilleure preuve de la crainte qu'ils inspiraient.

Tout cela appartient désormais au passé. Mais ce qu'il y a d'intéressant à noter pour l'histoire, c'est le fait de l'existence d'une civilisation très authentique et même très raffinée, chez les prétendus sauvages qu'étaient les Scythes. Ces nomades poussèrent jusqu'à la perfection leur habillement et harnachement pour la vie quotidienne. Tuniques, pantalons serrés par le bas, chaussures, coiffures, manteaux, tentes amovibles et confortables, tout était conçu pour la commodité et la protection efficace de l'homme dans sa rude vie de tous les jours. Rien de négligé, rien de débraillé. Ces pasteurs avaient beaucoup de loisirs, en somme. Ils ne perdaient pas leur temps. Pendant que leurs troupeaux paissaient ils consacraient des soins méticuleux à leurs armes, à leurs vêtements, à leurs harnais. Tout ce qu'on a retrouvé d'eux témoigne d'un art consommé. Ce sont surtout des tombes qui nous renseignent sur les Scythes, comme du reste sur les plus anciennes peuplades qui ont envahi notre occident. Ces tombes des chefs Scythes sont des merveilles. Le mort s'y retrouve entouré de tout son luxe, avec ses armes, ses tentures, les selles, les brides, les mors qu'il préférait, et souvent aussi avec des chevaux, des femmes, des serviteurs ensevelis avec lui.

Les objets fabriqués par les nomades et qui se distinguent tellement de ceux des pays agricoles qu'on ne saurait les confondre, attestent à la fois une technique achevée et un raffinement extrême. Et nous ne parlons pas ici seulement des objets exceptionnels, destinés à des usages religieux ou rares. Mais les objets les plus ordinaires et d'un usage constant sont aussi soignés que les autres. On dirait que la vie nomade, en raison de ses conditions mêmes, ne supporte pas la médiocrité. Le nomade veut du solide, de l'inusable, de l'indéchirable. Il n'accepte que ce qui se fait de mieux et pour être plus sûr, il fabrique lui-même, par sa femme ou en personne.

Les tombes de Sibérie aussi bien que celles de la Russie méridionale en ont fourni la preuve : ce sont des chaudrons dont la fonte est sans faille, des pelles, des maillets, des pioches d'un fini extraordinaire, des couteaux de bronze ou de fer, à manches en os, en bois et en ivoire. Pour les vêtements, le nomade utilise des peaux : moutons, chèvres ou bêtes sauvages, telles que léopard, skunk, chat sauvage, écureuil, zibeline, etc. Et le plus étonnant dans l'emploi de ces peaux, c'est l'habileté à la préparer, à les teindre, à les travailler. Mais la technique n'est pas tout. Les Scythes introduisaient de l'art dans tout ce qu'ils fabriquaient. Si nous sommes en admiration devant l'art magdalénien, nous ne devons pas moins admirer l'art des Scythes. Il n'est pour ainsi dire pas d'objet qui ne présente un caractère artistique ; quant aux pièces de choix, elles sont tout à fait hors de pair. Ces errants perpétuels aimaient les richesses de ce monde. Ils avaient le sens et le goût du confort. Seuls les boucliers ne portaient pas d'ornement. Tout le reste, depuis la bride des chevaux, jusqu'aux manches des couteaux, n'était que profusion d'art. Ils décoraient jusqu'à leurs flèches. On en a retrouvé qui étaient ornées de filets d'or incrustés. Selles et tapis de selles, brides et mors, se trouvaient aussi décorés d'applications métalliques ou de motifs de cuir découpé. Il en allait de même de la moindre sangle ou courroie !

Mais il faut voir aussi les ornements féminins, les bijoux, les bagues, les bracelets, les pendants d'oreille, et, pour les hommes, les boucles de ceinture et les agrafes. Il y a là de véritables merveilles. Si les nomades n'ont pas laissé de monuments, de temples, de palais, et pour cause, ils ont concentré toute leur puissance artistique sur les objets transportables. Ils avaient, comme les Magdaléniens, une vision intense des animaux domestiques ou sauvages. Dans leur art, ils reproduisent ces animaux en leur conférant une vie intense.

Les vestiges laissés par ces grands nomades depuis la Hongrie jusqu'à la Sibérie centrale, ont été retrouvés les mêmes partout. Mais nous sommes très loin d'avoir tout exploré. Les tombes scythes nous ont révélé des trésors, des techniques achevées, un art consommé et sûr de lui-même, un art tellement puissant qu'on en reste stupéfait. Et cela prouve que si nos très anciennes terreurs étaient justifiées, elles ne nous autorisaient cependant pas à ne voir chez les nomades que des massacreurs, des pillards et des destructeurs, mais aussi des artistes de grande classe, des inventeurs, des hommes en un mot, dont les réalisations ne le cèdent en rien à celles des plus grands maîtres du monde des « sédentaires » dont nous sommes.

L. CRISTIANI.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

A PROPOS DU JEUNE ET DE L'ABSTINENCE DE LA VIGILE DE NOEL

L'interprétation que nous avons donnée dans l'*Ami* du 24 décembre 1959, p. 787, au sujet du caractère obligatoire du transfert au 23 décembre du précepte du jeûne et de l'abstinence de la Vigile de Noël, émanait d'une autorité de la S. Congrégation du Concile, que nous avions consultée spécialement pour connaître avec certitude la *mens legislatoris*. Nous n'avions pas manqué de souligner l'anomalie de cette interprétation, en raison des termes employés dans la rédaction du décret, et nous l'avons fait remarquer à nos lecteurs (voir notre 2e point : *Modalités d'application.* A) : « Malgré les termes employés par le décret, etc... »).

Il nous est agréable de pouvoir signaler maintenant que l'interprétation la plus large prévaut, conformément au sens obvie des mots, et donc que, le transfert au 23 décembre de la double obligation du jeûne et de l'abstinence du 24 étant dit une « grâce », chaque fidèle est libre d'en user ou de n'en pas user et par conséquent soit de maintenir — mais intégralement — le double précepte au 24 décembre, soit d'en anticiper l'application au 23 [1].

Qu'il nous soit permis de faire remarquer que, pour ceux qui peuvent le faire ce jour-là, l'exécution de l'obligation le 24 restera beaucoup plus logique que le 23, qui n'est pas un jour liturgiquement « pénitentiel ». Il serait à souhaiter qu'il y ait corrélation entre les pratiques officielles de pénitence et le caractère liturgique du jour où elles ont lieu. On peut faire la même remarque pour la veille de l'Immaculée Conception, qui n'est plus « Vigile » liturgiquement, mais comporte cependant, dans la discipline actuelle, jeûne et abstinence.

M. Noirot.

[1] Le Vicariat de Rome en a informé les fidèles de la Ville éternelle dans l'*Osservatore romano* du 23 décembre : « *l'obbligo dell'astinenza e del digiuno per la Vigilia del Santo Natale potrà essere soddisfatto il giorno 23 od il 24 corrente, a scelta dei fedeli, a norma del decreto del a S. Congregazione del Concilio in data* 3 *dicembre* 1959. »

MESSE SANS SERVANT ?

Q. — Dans l'*Ami* du 3 septembre 1959 vous dites : 1° « Il n'est pas défendu à des prêtres de synchroniser leurs messes ». Je croyais pourtant que cette pratique était interdite par la S. C. des Rites.

2° Vous citez l'Instruction de la S. C. des Sacrements du 1er octobre 1949, à laquelle Pie XII a fait insérer une clause concernant le cas où la messe est célébrée sans servant : « pourvu qu'un fidèle assiste au sacrifice ; il n'est pas permis de déroger à cette clausule ». Cependant j'ai vu affiché, dans une sacristie, un texte autorisant par indult à célébrer sans assistant ni servant, et précisant qu'il n'y avait pas à réciter deux fois le *Confiteor*. Que penser ?

R. — La consultation parue dans l'*Ami* du 3 septembre 1959, p. 529-531, répondait à plusieurs demandes de précisions qu'on n'a pu que résumer très brièvement au départ : pour s'en rendre compte, il suffira de relever, à la fin de la réponse, les allusions à une messe célébrée dans une basilique de pèlerinage, ou à la simple présence d'une femme ou d'un catéchumène. D'autre part, plutôt que de rappeler sèchement la législation en vigueur, on a rappelé la doctrine à ce sujet.

1. — Nous n'ignorons pas que l'Instruction *De musica sacra* de la S. C. des Rites (3 septembre 1958) édicte en son n° 39 :

« Cependant, les messes dites « synchronisées » sont interdites Ce sont les messes célébrées de cette façon particulière : deux ou plusieurs prêtres disent simultanément la messe *à un ou plusieurs autels* de telle façon que toutes leurs actions soient faites et leurs paroles prononcées au même moment, *en utilisant également*, surtout si de nombreux prêtres célèbrent ainsi, certains instruments modernes permettant d'obtenir plus facilement cette absolue uniformité ou « synchronisation ».

Or, ceci vient après un développement sur la concélébration, tandis que dans la demande de précisions à laquelle répondait la consultation de l'*Ami* on était surtout préoccupé du manque de servants nécessaires, et on demandait si plusieurs religieux ne pouvaient pas, en ce cas, dire la messe simultanément, comme on l'a résumé au départ : « Que faire s'il n'y a qu'un assistant pour plusieurs messes simultanées » ? (sans qu'il soit question de certains instruments modernes permettant d'obtenir plus facilement cette absolue uniformité ou « synchronisation »). Pour éviter ou dissiper toute équivoque, que l'on remplace, si l'on veut, le mot « synchronisation » par « simultanéité ».

2. — La consultation du 3 septembre rappelait également des dispositions de l'Instruction de la S. C. des Sacrements du 1er octobre 1949 ; à ce sujet, nous avions signalé le texte latin paru dans l'*Ami* du 22 décembre 1949, p. 772-73. La première ligne reproduite par ce dernier numéro de l'*Ami* commence par ces mots : « Lex utendi ministro in Missa... », tandis que le dernier paragraphe reproduit est ainsi conçu : « Nuper vero Sanctitas Sua aliam clausulam indulto litandi Missam sine ministro inserendam præcepit, nempe « *dummodo aliquis fidelis Sacro assistat* », cui nullimodo derogari præstat ». Ce texte distingue donc bien entre, d'une part le ministre, et d'autre part, pour le cas où un indult permet de célébrer sans ministre, la présence d'un assistant à la messe.

Rappelant cette disposition, *L'Année canonique* t. v (1957), p. 437-438, ajoute :

« Les indults que la S. Congrégation accorde de célébrer la messe sans servant contiennent toujours cette clause : qu'on instruira de la manière de servir la messe non seulement les jeunes enfants mais aussi les fidèles et les femmes elles-mêmes. Récemment le Souverain Pontife a ordonné d'ajouter une autre condition à cet indult, savoir : qu'il faut l'assistance d'un fidèle à la messe (*L'attività della Santa Sede nel* 1952, p. 154). »

Le même ouvrage (p. 289-290) porte :

« Les religieux-prêtres satisfont à leur obligation, soit en assistant au saint sacrifice, soit en l'offrant. Là même où les Constitutions ne mentionnent que la messe conventuelle, la célébration privée s'y est ajoutée en vertu d'une coutume *præter legem* (can. 805). Mais chacune de ces messes exige un servant qu'il est souvent difficile de s'assurer (can. 813, § 1 ; Encyclique « *Mediator Dei* » *A.A.S.* 1947, p. 557, *Instruction* de la S. C. des Sacrements, *A.A.S.* 1949, p. 506 sq. et Commentaire de Mgr Zerba, sous-secrétaire, dans *Monitor ecclesiasticus*, 1957, p. 201 sq.). De bonnes raisons s'opposent à l'introduction de coutumes astreignant, soit la même personne à servir successivement plusieurs messes, soit les prêtres à se servir mutuellement à l'autel. Il semble que l'on soit alors en présence de la juste cause requise pour se contenter des bons offices d'une femme répondant à distance au célébrant (can. 810, § 2). A défaut de cette ressource extrême, la discipline reçue exige un indult *litandi sine ministro*. Le style de ces rescrits qui ne sont donnés que *ex audientia Sanctissimi*, s'est enrichi, par ordre exprès du Souverain Pontife, de la clause *dummodo aliquis fidelis Sacro assistat*. Il semble que la présence dévote, en vue des autels où se disent des messes basses, de religieux appliqués à la méditation ou autres pratiques privées de piété, représente, pour les célébrants, une conformité raisonnablement suffisante à cette clause. Les indults prescrivent d'ailleurs aux supérieurs de pourvoir, au besoin moyennant rétribution, au recrutement et à la formation des servants et des répondants requis par les lois liturgiques. »

On ne peut ici que rappeler la législation. Toutefois, lorsqu'on nous signale un texte affiché à la sacristie d'une église, autorisant par indult la célébration sans assistant, et qu'on ajoute : « le texte précisait même qu'on doit alors réciter le *Confiteor* une seule fois, comme à l'office quand on est seul », il faut se rappeler qu'on ne récite le *Confiteor* qu'une seule fois non seulement quand on célèbre sans assistant, mais déjà quand on célèbre simplement sans servant ou répondant, comme le signalait l'*Ami* du 26 mars 1959, p. 202.

M. HUFTIER.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Monsieur Vincent. Biographie illustrée. Texte de DANIEL-ROPS, de l'Académie française. — (19× 24), 96 p. texte, 96 p. héliogravures, broché : 24 NF. ; relié : 32 NF. — Lyon, Edit. du Chalet, 1959.

Les Editions du Chalet nous ont déjà présenté de très belles éditions illustrées, l'une sur Charles de Foucauld ; une autre, à l'occasion de son centenaire. sur le Curé d'Ars. Le présent volume sera un régal. Régal avant tout les 60 pages du « texte » de Daniel-Rops. Il était difficile de faire un tel survol de la vie du saint, dont on célèbrera en 1960 le tricentenaire.

Vincent de Paul fait partie de nos gloires nationales les plus pures. Sorti de la paysannerie française, frotté de bonne heure aux plus généreuses aristocraties, il n'a cessé de monter, d'élargir ses horizons, de suivre, pas à pas, comme il disait lui-même, les desseins de la Providence.

Daniel-Rops a bien mis en relief ce qu'il nomme, chez lui, « les grandes réalisations ». Ce sont d'abord les Missions rurales et la fondation de la Compagnie des « Prêtres de la Mission », qu'on appellera bientôt les « lazaristes ». Puis c'est la « réforme du clergé », grâce aux « retraites d'ordinands » d'abord, aux « Conférences du mardi » ensuite, et à la fondation de séminaires, en France et à l'étranger. Enfin, Vincent est à l'origine de toutes les grandes œuvres de charité de son siècle : il fonde les « Dames de Charité », puis les « Filles de la Charité », si connues sous le nom de Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Les enfants trouvés, les mendiants de la capitale, les galériens, chacun de ces mots rappelle des trésors de charité. Que ce fils de paysan, qui dans son humilité rappelait si volontiers qu'il avait gardé les vaches et les pourceaux de son père, dans son enfance, soit devenu l'un des premiers personnages du royaume, c'est ce que prouvent les faits : le roi Louis XIII veut l'avoir à son chevet, pour mourir. La régente Anne d'Autriche l'appelle au Conseil de conscience, ce qui revient à lui donner un rôle très important dans la collation des bénéfices.

Le rayonnement de Vincent de Paul se poursuit parmi nous. Le présent livre, et tous ceux que le centenaire de 1960 va susciter, serviront à le propager.

Toute la seconde partie de l'album est consacrée aux illustrations. Elles sont du plus haut intérêt. Chacune d'elles est expliquée par une note correspondante, qui nous fait entrer dans tous les détails de cette grande vie. Le saint, de la sorte, devient en quelque sorte notre contemporain. On le voit dans les cadres successifs où il déploya son activité, de son enfance si modeste, aux grandes conférences de son apogée. Tous les personnages qu'il a fréquentés sont ici reproduits : Bérulle, M. de Gondi, Mme de Gondi, le futur cardinal de Retz, la paroisse de Clichy, celle de Châtillon-en-Dombes, les Dames de Charité, et parmi elles, une sainte authentique, Louise de Marillac, co-fondatrice des Filles de la Charité, etc.

A signaler, en fin de volume : les très belles pages intitulées : *en écoutant M. Vincent*. C'est un recueil des plus belles pensées et sentences du saint.

Souhaitons que ce volume si riche et si bien présenté, soit beaucoup utilisé, vg. pour des cadeaux de Premières Communions. Ce sera le meilleur moyen de bien célébrer le tricentenaire de « M. Vincent ». Les lecteurs des biographies plus étendues, dont le centenaire sera l'occasion, auront intérêt à posséder aussi cet album qui illustrera admirablement leur lecture.

L. C.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 5 januarii 1960

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*

4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)